Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 **Cully**

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
greffe@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

PREAVIS N° 17/2026

Demande de crédit pour le remplacement de la place de jeux et des barrières des terrasses du parking du Bougnon

LAVAUX VIGNOBLE EN TERRASSES
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Lavaux, vignoble en terrasses inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2007

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule et contexte

En 1984, l'ancienne commune de Grandvaux avait voté un crédit d'investissement pour la construction du parking semi-enterré du Bougnon. Ce parking comporte plusieurs étages avec pour toiture deux terrasses végétalisées accessibles au public. Sur la terrasse du deuxième niveau, une place de jeux a été aménagée.

Pour permettre l'accessibilité aux terrasses, une cage d'escaliers extérieure a notamment été construite tout en facilitant le transit des piétons pour se rendre à la place de jeux ou vers leur voiture.

Depuis la fusion des communes, aucun entretien spécifique de la place de jeux n'a été réalisé. Aujourd'hui, cette place de jeux est désuète, mal équipée et peu attrayante pour la population locale. Il reste une tour en bois équipée d'un toboggan, une sorte de rouleau sans fin et une table de ping-pong. Il n'y a pas d'autres jeux à disposition.





Dans le cadre des contrôles annuels de sécurité des installations communales en libre accès, le rapport pour la place de jeux du Bougnon pointe des manquements importants à la norme SN 1176-7 (édition 2020). L'organe de contrôle par sa correspondance du 28 octobre 2025 a annulé son contrat de surveillance pour des raisons de sécurité et d'assurance. Le dernier rapport de contrôle de 2025 est joint au présent préavis.

Le rapport de sécurité indique également que les barrières qui équipent le périmètre des

plateformes et la cage d'escalier ne sont pas conformes à la norme SIA 358. En effet, la norme prévoit une hauteur de garde-corps d'un mètre.

Le BPA (bureau de prévention des accidents) indique également dans sa publication les mesures constructives à respecter dans le cadre de ce genre d'aménagement. Cette brochure peut être consultée à l'adresse ci-dessous :

https://www.bfu.ch/fr/conseils/garde-corps

2. Nature des travaux d'entretien à réaliser

Pour apporter un renouveau à cette place, il est nécessaire de remplacer les jeux actuels ainsi que l'ensemble des barrières de sécurité des terrasses.

Une des principales contraintes est l'accessibilité à la place de travail. Comme la place de jeux est située sur la terrasse du 2ème étage et que l'accessibilité par l'intérieur du parking est limitée en hauteur, il sera nécessaire d'effectuer plusieurs grutages depuis la rue située à l'aval de l'entrée sud du parking (Grand Rue). La manutention des matériaux est donc plus chère que si la place de jeu était située de plain-pied.

Les jeux et les surfaces de chute actuels seront démontés et évacués. Ils seront remplacés par une nouvelle tour ainsi qu'un portique pour deux balançoires.

En principe, les espaces de chute des autres places de jeux communales sont composés de copeaux de bois ; ce matériau n'est pas trop cher et peut être remplacé facilement, la voirie communale les remplace au fur et à mesure de leur dégradation dans le temps.

Cependant, comme la place de jeux du Bougnon est posée sur une dalle en béton, l'écoulement des eaux à travers des copeaux de bois est plus compliqué que sur un terrain naturel où les eaux s'écoulent dans le substrat existant. L'évacuation des eaux plus lente pourrait faire apparaitre de la pourriture ou des champignons dans les copeaux de bois.

Lors des étapes d'entretien, l'évacuation et l'apport in situ des copeaux de bois sont plus compliqués pour les raisons d'accessibilité évoquées ci-dessus.

Une solution pourrait être utilisée en appliquant un revêtement de type EPDM coulé sur place à base de granulés de caoutchouc et de liant de polyuréthane. Ce type de revêtement souple s'observe dans de nombreuses autres places de jeux dans d'autres communes. Ce sol durable peut être facilement nettoyé et réparé en cas d'éventuelle déchirure ou de trou dans sa masse à l'aide de sacs prêts à l'emploi.

Toutes les barrières actuelles seront remplacées par de nouvelles barrières en métal composées d'un barreaudage et d'une main courante. Quelques végétaux devront être rabattus ou taillés afin de permettre aux serruriers l'accès au mur acrotère pour fixer les poteaux métalliques supportant les barreaux verticaux espacés tous les douze centimètres.

3. Aspects financiers

Le montant des travaux sera mis à charge des comptes suivants :

Place de jeux ; compte 34200 Parcs et Promenades

Travaux de serrurerie ; compte 61512 Parking du Bougnon

Libellé	**Coûts CHF TTC**	
Place de jeux	57'000.-	
Travaux de serrurerie	110'000.-	
Sous-total		167'000.-
Divers et imprévus	16'700.-	
TOTAL TTC		**183’700.-**

Amortissement :

Les travaux de la place de jeux et de serrurerie seront amortis sur une période de dix ans.

4. Calendrier intentionnel

Une fois le préavis adopté, les entreprises seront sollicitées pour planifier la réalisation des travaux en sachant que toute la serrurerie peut être préfabriquée en atelier durant l’hiver. Les travaux pourront réellement débuter in situ dès que le matériel commandé pourra être posé. La durée des travaux est d’environ deux mois.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 17/2026 de la Municipalité du 26 octobre 2026 ;
ouï le rapport des Commissions des finances et ad hoc chargées de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. **d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 185'000.- TTC pour réaliser les travaux de remplacement de la place de jeux et des barrières du parking du Bougnon à Grandvaux ;**

2. **de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic	La secrétaire
Jean-Pierre Haenni	Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 octobre 2026

Annexe : rapport de sécurité

Délégué de la Municipalité **:** M. Jean-René Gaillard

Rapport de maintenance 2025

Selon norme places de jeux SN 1176-7:2020



Place	**Place de jeux GDVX – O7657**
Adresse de la place	Grand'Rue, 1091 Grandvaux
Personne responsable	Pascal Favey
Fonction	Chef du service des infrastructures
Téléphone	021 821 04 44
E-mail	Pascal.favey@b-e-l.ch
Remarque	Rapport per e-mail

Propriétaire	**Commune de Bourg-en-Lavaux**
Adresse	Rte de Lausanne 1, CP 112
Npa / Lieu	1096 Cully
Evtl. 2ème pers. de contact	-
Téléphone	-
E-mail	-

HINNEN Equipements de jeux SA

Responsable analyse	-	Date	-
Exécution maintenance	Kilian Braun	Date	13.10.2025
Wartungsprotokoll kontrolliert	Roland Peter Müller	Date	14.10.2025
Administration	Corinne Delacour	Date	28.10.2025
Contact	Nicolas Fehlmann	Tél. 079/911 23 50	
Evtl. offre 1		Evtl. offre 2	

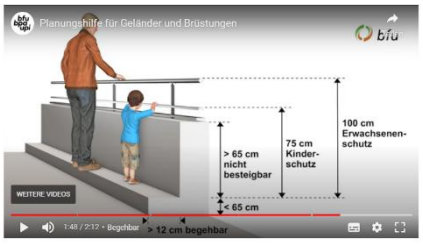
Etat général de la place

	En ordre	Partiellement insuffisant	Partiellement dangereux	Remarques
Jeux			X	Voir détail
Sol amortissant			X	Voir détail
Environnement			X	Voir détail
Entretien général			X	

Remarque: Nous vous recommandons de discuter de la situation concernant la rénovation de l'aire de jeux avec notre collaborateur du service externe. 2022, 2023, 2024, 2025

Contrôle environnement	Etat			Manquements	Mesures à prendre	Réparations faites	
	Bon	Insuffisant	Dangereux			Date	Pers.
Route, rivière, autres dangers	X						
Verres cassés, autres détritus	X						
Déjections animales	X						
Clôture, portail			X	Voir détail			
Plantations à épines, bosquets	X						
Etat des bancs		X					
Etat de la poubelle	X						
Panneau signalétique		X		Panneau caché	Nous recommandons d'apposer un panneau d'information contenant les informations essentielles, comme le recommande la norme : - Propriétaire - Adresse/coordonnées - Numéro d'urgence - Instructions importantes avec pictogrammes, comme l'interdiction de porter un casque ou un porte-clés, etc. - Règles du lieu		

	Si des arbres ou des arbustres se trouvent directement à côté ou sur l'aire de jeux, il faut veiller à ce qu'is ne soient pas escaladables et de la manière dont ils le sont. Si des situations dangereuses en résultent, des mesures conformes aux normes devraient être prises.	Befinden sich unmittelbar neben oder direkt auf dem Spielplatzareal Halb- und/oder Niederstammkulturen, sollte darauf geachtet werden, ob und wie diese beklettert werden. Resultieren daraus gefährliche Situationen, sollten normengerechte Massnahmen ergriffen werden.	
	Divers matériaux mobiles se trouvent sur le site. Il faut s'assurer qu'ils ne présentent pas de danger. Auf dem Gelände sind verschiedene mobile Materialien vorhanden. Es muss sichergestellt sein, dass von diesen keine Gefahr ausgeht.		Idem Dito.

	La situation doit être classée comme dangereuse. La hauteur de chute possible est de 4 m. Die Situation muss als gefährliche eingestuft werden. Die mögliche Absturzhöhe beträgt 4 m.		Le garde-corps n'est pas conforme à la norme SIA 358. Nous recommandons d'utiliser des clôtures en grillage avec un treillis diagonal en mailles de 40 mm. Das Geländer entspricht nicht der Norm SIA 358. Wir empfehlen Maschendrahtzaun mit Diagonalgeflecht mit Maschenweite 40 mm einzusetzen.
		État inchangé: 2022, 2023, 2024, 2025 Zustand unverändert: 2022, 2023, 2024, 2025	

Contrôle équipement	Partie verifiée	Etat			Manquements	Mesures à prendre	Réparations faites	
		Bon	Insuffisant	Dangereux			Date	Pers.
Nom: Toboggan + maison	Fondations, stabilité			x				
No.d'art.: inconnu	Matériau, fixations			x	L'engin prend de l'âge. Le bois montre des signes de début de pourriture. Das Gerät ist in die Jahre gekommen. Hölzer zeigen Anzeichen von beginnender Fäulnis.			
Fabricant: bimbo	Zone coincements			x	L'engin présente divers points de capture en raison de son âge. Das Gerät weist altersbedingt diverse Fangstellen auf.			
Année: inconnu	Roulements suspension							
Hauteur de chute: 185 cm	Zone et prot. de chute			x	La protection contre les chutes ainsi que l'espace de chute ne sont pas garantis. Der Fallschutz wie auch der Fallraum sind nicht gewährleistet.			
	Plaquette, niveau 0		x		manque			

	La protection contre les chutes ainsi que l'espace de chute ne sont pas garantis.		Der Fallschutz wie auch Fallraum werden nicht gewährleistet.
	La protection contre les chutes est en mauvais état en raison de son âge. Elle est usée par endroits et présente de grands joints. Der Fallschutz ist altershalber in schlechtem Zustand. Dieser ist stellenweise abgescheuert und weist grosse Fugen auf.		Les branches de l'arbre dépassent dans l'espace de chute de l'engin. L'extension de la protection contre les chutes est insuffisante. Das Astwerk des Baumes ragt ist den Fallraum des Gerätes. Die Ausdehnung des Fallschutzes ist ungenügend.

	Le limon d'escalier est pourri. Il doit être remplacé. Die Treppenwange ist morsch. Ein Austausch ist erforderlich.		Le toit est pourri. Das Dach ist verfault.
	Ces ouvertures constituent des points d'accrochage de la tête. Diese Öffnungen stellen Kopffangstellen dar.		La poutre est pourrie. Der Unterzug ist verfault.

Remarque: L'engin doit être remplacé pour des raisons d'âge et de normes.
État inchangé : 2022, 2023, 2024, 2025

Das Gerät sollte altershalber wie auch aus Normengründen ersetzt werden.
Zustand unverändert: 2022, 2023, 2024, 2025

Contrôle équipement		Partie verifiée	Etat			Manquements	Mesures à prendre	Réparations faites	
			Bon	Insuffisant	Dangereux			Date	Pers.
Nom: Rouleau		Fondations, stabilité	X						
No.d'art.:	FA.010	Matériau, fixations	X						
Fabricant:	bimbo	Zone coincements	X						
Année:	Inconnu	Roulements suspension	X				Graissé articulations	13.10.25	KB
Hauteur de chute:	60 cm	Zone et prot. de chute		X		La protection contre les chutes est en mauvais état en raison de son âge. Der Fallschutz ist altersbedingt in schlechtem Zustand.	Il est nécessaire de la remplacer. Der Austausch ist erforderlich.		
		Plaquette, niveau 0	X						

Remarque:

Contrôle équipement	Partie verifiée	Etat			Manquements	Mesures à prendre	Réparations faites	
		Bon	Insuffisant	Dangereux			Date	Pers.
Nom:Table Ping Pong	Fondations, stabilité	X						
No.d'art.: Inconnu	Matériau, fixations		X		Manque le filet			
Fabricant: Inconnu	Zone coincements	X						
Année: Inconnu	Roulements suspension	-						
Hauteur de chute: -	Zone et prot. de chute	-						
	Plaquette, niveau 0	-						

	Le plateau est légèrement endommagé. Die Platte ist leicht beschädigt.		

Remarque: 2022, 2023, 2024, 2025 inchangé

Réparations effectuées (facture séparée)
-

Offre pour réparations
-

Sarnen, le 28.10.2025
HINNEN Equipements de jeux SA



Le contrôleur
Kilian Braun

Maintenance et entretien selon la norme de sécurité SN EN 1176-7:2020
En plus de l'inspection principale annuelle par un spécialiste formé, les équipements de jeux et l'environnement d'une installation de jeux nécessitent des contrôles de sécurité visuels et opérationnels. L'entretien des équipements est également un élément important pour garantir une sécurité durable des équipements de jeux. Une personne compétente en la matière en est responsable sur place. Cette personne doit parcourir et inspecter l'aire de jeux périodiquement (quotidiennement ou hebdomadairement et au moins 1/4 -annuellement). La partie 7 de la norme de sécurité prévoit et décrit une procédure exacte. Il est possible que des équipements ou des parties d'équipements soient défectueux. Cela doit être reconnu lors des inspections et au plus tard lors de l'entretien et il faut réagir en conséquence. Si, lors d'une inspection, des défauts importants affectant la sécurité sont constatés, l'exploitant doit en être informé immédiatement. Le personnel qui effectue des tâches dans le cadre du système de gestion de la sécurité, telles que les inspections, la maintenance et les réparations de maintenance, doit avoir les compétences requises. La personne responsable doit être formée et informée en permanence sur ses tâches. Toutes les mesures doivent être enregistrées et conservées dans le cadre du système de gestion de la sécurité.

Base légale pour les aires de jeux - Le propriétaire est responsable en cas d'accident
Depuis le 1er septembre 2008, la norme européenne EN 1176:2008 "Equipements et sols d'aires de jeux" a le statut de norme suisse. Elle se compose des parties 1 à 7 et 11 et s'applique aux équipements de jeux ainsi qu'aux alentours/terrains accessibles au public. Outre les dispositions générales en matière de sécurité, elle contient des exigences spécifiques pour les balançoires, les toboggans, les tyroliennes, les carrousels ou les bascules, par exemple. La responsabilité du propriétaire d'ouvrage est notamment appliquée en cas de dommages consécutifs à des accidents survenus sur des places de jeux pour enfants : "Le propriétaire d'un bâtiment ou d'un autre ouvrage est tenu de réparer le dommage causé par une installation ou une fabrication défectueuse ou par un entretien insuffisant. Il se réserve le droit de recourir contre d'autres personnes qui lui en sont responsables". Cette responsabilité est dite causale, car le propriétaire de l'ouvrage doit répondre du dommage causé par son ouvrage défectueux, indépendamment de toute faute de sa part.

Remarques générales
L'utilisation, les intempéries, la fatigue des matériaux et le vandalisme laissent des traces sur les appareils et les équipements.
Des travaux d'inspection et d'entretien réguliers sont donc une contribution importante à la prévention des accidents et au maintien de la valeur.
Conformément à la norme de sécurité européenne, les mesures suivantes sont nécessaires :
- établissement d'un cahier des charges et désignation de la personne ou de l'organisation responsable pour l'inspection, l'entretien et les réparations de maintenance (gestion de la sécurité).
- Inspections visuelles de routine pour identifier les sources de danger évidentes.
- Inspections opérationnelles (inspection détaillée) pour vérifier les pièces d'usure et la stabilité de l'appareil.
- Inspection annuelle principale pour déterminer le niveau de sécurité général des équipements, des fondations et des niveaux de jeu.
- Tenue d'une documentation comprenant tous les contrôles ainsi que les travaux d'entretien et de réparation.

[Source brochure technique "Aires de jeux pour enfants" bpa]

En tant qu'entreprise spécialisée disposant d'un personnel formé et expérimenté, nous vous soutenons en matière de sécurité et d'entretien.